



Territorial

Réseau Conseil en développement



EPTB Charente

Institution interdépartementale pour l'aménagement
du fleuve Charente et de ses affluents

**ELABORATION D'UN SCHEMA STRATEGIQUE
DE VALORISATION TOURISTIQUE ET ENVIRONNEMENTALE
DU FLEUVE CHARENTE ET DE SES AFFLUENTS**

***Objectifs et contexte de la mission
Méthodologie et déroulement***

***Diagnostic stratégique
Janvier 2006***

(Version 1)

1 – OBJECTIFS ET CONTEXTE DE LA MISSION

Instance d'animation et de concertation, de coordination de projets et de maîtrise d'ouvrage lorsque la demande lui en est faite, l'*Institution interdépartementale pour l'aménagement du fleuve Charente et de ses affluents* (EPTB Charente) a pour vocation la promotion et la mise en œuvre d'une gestion équilibrée et intégrée de la ressource en eau à l'échelle du bassin fluvial de la Charente.

Le métier et les actions de l'Institution sont structurés autour de la gestion du cycle de l'eau sur le bassin fluvial : la prévention des inondations, le manque d'eau en été et sa gestion, les problèmes de qualité de l'eau et des milieux associés, ainsi que la valorisation touristique du fleuve et de ses affluents.

Son objectif est de contribuer à une plus grande cohérence dans les actions d'aménagement des cours d'eau et des paysages associés avec, à terme, une économie financière d'échelle, la pérennité et le développement de ce bassin de vie d'emploi.

Partant du constat "*qu'il n'y a pas, actuellement, de stratégie globale et coordonnée de développement du tourisme lié à l'eau à l'échelle du bassin versant*", l'EPTB Charente, a décidé, en juin 2005, de lancer une étude d'élaboration d'un projet autour de l'eau, consistant en **un état des lieux partagé et un schéma stratégique de valorisation touristique et environnementale du fleuve et de ses affluents**.

1.1 Un Schéma stratégique pour quoi faire ?

Le choix de privilégier une logique de "schéma" répond à plusieurs préoccupations :

- Disposer d'une vision globale du territoire du fleuve, sous un angle économique, patrimonial et touristique ;
- Voir, de manière approfondie, comment s'expriment les relations entre tourisme et eau et ce que ces relations recèlent comme fragilités et comme potentiels ;
- Dessiner des scénarios d'évolution permettant d'envisager, de façon concrète, la poursuite de la mise en valeur du fleuve et de son patrimoine, préservant ce qui doit l'être et bonifiant ce qui peut l'être.

Le schéma doit ainsi aboutir à une stratégie globale, partagée par le plus grand nombre, définissant des principes d'aménagement cohérents et faisant apparaître, quand cela est nécessaire, une programmation pluriannuelle.

L'enjeu est de formaliser une perspective dans laquelle chacun se retrouve. Il s'agit d'identifier les complémentarités et les plus values d'action souhaitables et souhaitées à l'échelle du bassin fluvial de la Charente.

1.2 Le bassin versant : territoire d'élaboration de stratégies, de projets et de gestion

Le bassin fluvial de la Charente draine un grand nombre de territoires de projet, dont la plupart intègrent, dans leurs programmes, des actions de développement touristique liées à l'eau.

D'une manière ou d'une autre, le fleuve et ses affluents sont présents à différentes échelles : régionale, départementales et locales. Cette présence est accentuée par la superficie relativement modeste du bassin versant.

Le tourisme et les activités de loisirs liés à l'eau prennent des formes très diverses : tourisme fluvial, pêche, baignade, pratique du canoë-kayak, sports à voile, sports à moteur, aviron... mais aussi promenade et randonnée en bords et à partir des voies d'eau, observation et découverte des milieux aquatiques, tourisme culturel...

Tous ces usages représentent des demandes sociales fortes liées aux ressources en eau, aux paysages aquatiques ou péri-aquatiques (vallées, étangs, lacs, estuaire et marais...) et à la nature. Ces formes de loisirs et pratiques touristiques ont des valeurs marchandes et non marchandes, paysagères et patrimoniales, à multiples retombées socioéconomiques locales. Elles sont probablement appelées à devenir une forme spécifique de tourisme, au même titre que le tourisme de montagne ou le tourisme de littoral.

"Tourisme et loisirs liés à l'eau", "Développement durable" du fleuve et de ses espaces valléens..., il se dessine ainsi une communauté d'intérêts et d'enjeux liés à l'eau, aux milieux aquatiques et au patrimoine qui lui est attaché : développement des loisirs nautiques et de la plaisance, préservation de l'environnement, organisation des usages (pêche, randonnée, canoë, agriculture, conchyliculture...), etc. Le fleuve est un atout pour tous. Pour autant, aujourd'hui, les besoins de complémentarité ou d'actions concertées sont esquissés, mais pas clairement posés.

Le schéma stratégique se propose donc de mettre en évidence les atouts, les potentiels et les contraintes de développement dont bénéficie ou que subit le fleuve du fait de ses richesses patrimoniales et identitaires. Il s'agit également d'identifier les projets ou les opérations, déjà envisagés ou à prévoir, qui ont une plus value à condition d'être menés à des échelles d'intervention élargie, dans une logique de solidarité et de complémentarité amont-aval.

L'enjeu est de promouvoir la reconnaissance du bassin versant comme territoire à la fois de projets et de gestion, et la gestion du fleuve Charente et de ses affluents comme élément fort de l'aménagement des espaces valléens, en particulier dans le cadre d'approches inter territoriales et multipartenariales.

Pour autant, pertinence de périmètre d'analyse ne signifie pas forcément pertinence de périmètre d'action. La question de la, ou des, destination(s), à conforter ou à faire émerger en matière touristique et de loisirs, peut ainsi conduire à une stratégie dissociée selon les espaces. Cette problématique de destination, essentielle à tout raisonnement relatif au développement touristique, est abordée dans ce rapport, sans être, à ce stade du diagnostic stratégique, tranchée.

1.3 Des projets, des enjeux et des échéances qui invitent à se positionner collectivement

De nombreux projets de développement touristique, menés en partenariat ou non, sont déjà engagés ou envisagés sur le bassin versant. Ils émanent d'acteurs publics ou privés. Leur mise en cohérence, globale et coordonnée, n'est pas toujours assurée. Qui plus est, les questions de valorisation des activités touristiques et récréatives liées à l'eau comme patrimoine, présentes dans la plupart des projets de territoire, ne sont pas toujours connectées aux enjeux de gestion de l'eau comme ressource.

De même, plusieurs collectivités se sont dotées de schémas de développement de leur économie touristique. L'ensemble a donné lieu à une production riche et diversifiée (sous forme d'études, de cartes, de plans d'aménagement...) qui donne, en mosaïque, une bonne vision des perspectives attendues de la mise en valeur du fleuve.

La méthodologie choisie pour mener à bien ce schéma stratégique privilégie l'écoute et la participation des acteurs. La réflexion se porte en effet, en priorité, sur la mise en évidence d'actions de maillage des initiatives portées par les opérateurs publics ou privés et sur la connexion des projets et actions structurants.

Le schéma ne sera ni un recensement de ce qui se fait déjà, ni une construction abstraite. Il a vocation, ainsi que souligné plus haut, à identifier "les plus" qu'une approche à l'échelle du bassin versant permettrait d'apporter. Le bassin de la Charente est en effet l'un des bassins français à caractère régional où les problèmes quantitatifs de la ressource en eau se posent avec le plus d'acuité ; ils figurent parmi les grandes priorités stratégiques à l'échelle du district Adour-Garonne, de la région Poitou-Charentes et de ses départements.

Dans ce contexte, deux échéances, connues de tous, se profilent :

- Dans le cadre de **la directive communautaire sur l'Eau**, la date butoir pour l'établissement d'un plan de gestion et d'un programme de mesures est fixée au 31 décembre 2009.

L'objectif fondamental de cette politique est d'établir un cadre pour la protection des eaux et d'aboutir à un bon état écologique de la ressource d'ici 2015. Pour y parvenir, le plan de gestion, et le programme de mesures, qui en est la déclinaison opérationnelle, requièrent d'appréhender, entre autres, l'incidence des activités humaines assortie d'une analyse économique de l'utilisation de l'eau. Par ailleurs, ces instruments, qui matérialisent des engagements forts, nécessitent une réelle implication des divers acteurs et usagers de la ressource en eau. Il n'y a donc pas seulement, dans cette démarche, un objectif de résultat : un objectif de moyens et de méthode est attendu. Les acteurs du tourisme, sur le bassin versant de la Charente, sont concernés au premier chef par cette exigence.

- Dans le cadre de **la révision des contrats Etat – Régions**, prévue en 2006, en liaison avec les réorientations des fonds européens, le resserrement des soutiens financiers sur les projets les plus structurants devrait se renforcer.

Comme cela avait été en effet mentionné dans l'offre de service présentée par le Groupement, on peut penser qu'un recentrage fort des outils contractuels va être opéré sur des priorités plus sélectives, voire à la carte selon les territoires. D'ores et déjà, il est avancé la possibilité de fonds de concours modulables, confiés en gestion à des collectivités, afin d'accompagner des objectifs et projets régionaux cohérents avec de grandes priorités nationales et européennes. Sans préjuger de ces priorités, on peut supposer que l'amélioration de la compétitivité régionale et de l'emploi et les enjeux de la gestion de la ressource en eau par bassin versant constitueront des axes incontournables de la future contractualisation. D'où la nécessité pour le schéma de mettre en évidence des objectifs sélectifs, susceptibles de jouer un effet levier pour les démarches territoriales conduites sur toutes les entités géographiques constitutives du bassin versant.

C'est aussi par rapport à ces diverses perspectives, extrêmement impliquantes, que le schéma stratégique de développement touristique du fleuve trouve sa justification. **La recherche d'une plus grande coordination des initiatives de développement du tourisme lié au fleuve, déjà engagée à travers certains volets inter-territoriaux de programmes locaux, est, dans ce contexte, à prolonger.**

Pris sous ces divers angles, la décision de l'EPTB de lancer une étude d'élaboration d'un projet autour de l'eau, consistant en un état des lieux partagé et un schéma stratégique de valorisation touristique et environnementale du fleuve et de ses affluents apparaît tout à la fois comme :

- **La volonté d'une réflexion collective et partagée**, menée dans l'intérêt commun des acteurs du bassin versant ;
- **Le souci d'aboutir à un "projet", cadre de référence pour l'action ;**
- **L'ambition de définir un "schéma stratégique"**, à même de répondre à une série d'interrogations clés :
 - Quel niveau d'ambition se fixer ?
 - En quoi ses objectifs, ses thématiques, ses axes prioritaires de développement et d'aménagement contribueront-ils à l'amélioration de la compétitivité du bassin versant, à son attractivité au sein de l'euro région, à l'amélioration de la qualité de son cadre de vie, aux enjeux de son développement durable et solidaire ?
 - Quelles contributions le tourisme et les loisirs sont-ils en mesure d'apporter en termes d'emploi et de développement local, de préservation et de valorisation de l'environnement ?

Au stade de l'état des lieux diagnostic, il est attendu des réponses à trois questions clés :

- Qu'est-ce qui caractérise la situation actuelle ?
- Quelles sont les évolutions à l'œuvre et sous l'effet de quels facteurs ?
- Quelles sont les stratégies des acteurs ?
- Quels sont les potentiels ?

2 – MÉTHODOLOGIE ET DEROULEMENT

2.1 – Une étude de définition et trois études de faisabilité

Sans rentrer dans le détail de la méthodologie, exposée dans l'offre du Groupement conduit par RCT, il importe de rappeler l'organisation générale de l'étude.

Conformément au Cahier des charges, **l'élaboration du schéma stratégique recouvre quatre volets** :

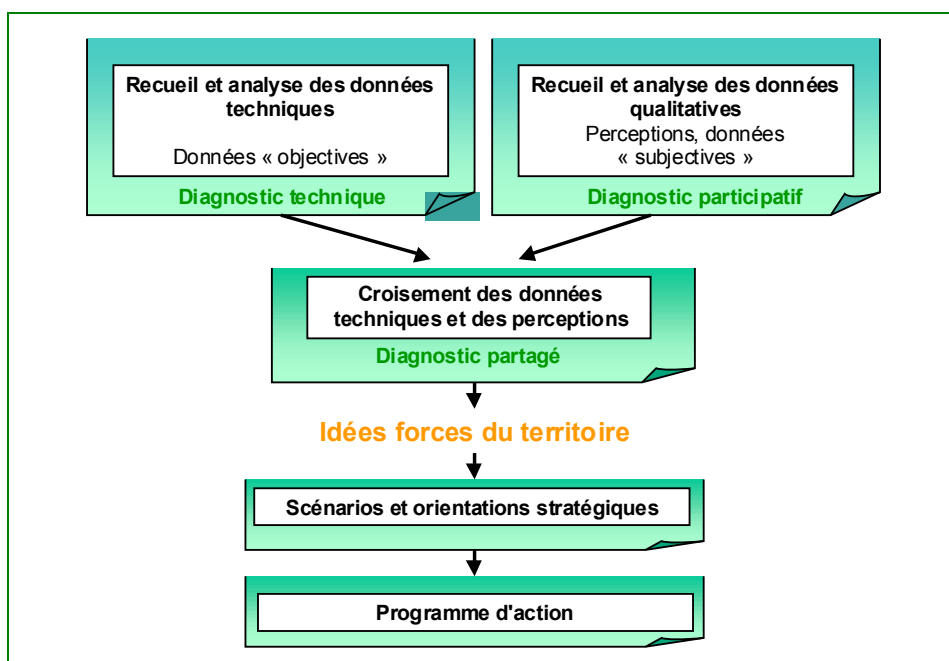
- *"Une étude de définition d'un programme d'actions et d'aménagements dans le cadre d'une stratégie globale et coordonnée de développement du tourisme autour du fleuve Charente et de ses affluents" ;*
- *"Une étude de faisabilité d'un itinéraire de randonnée découverte le long de la Charente" ;*
- *"Une étude de développement du tourisme nautique sur le fleuve Charente et ses affluents" ;*

- *La définition d'un projet de développement local intégré concernant le tourisme autour de l'eau appliqué à deux territoires pilotes : le tronçon Cognac-Saintes et le Canal Charente-Seudre".*

Ces études sont conduites de manière coordonnée, simultanément, de manière à faire coïncider leurs différentes phases, qui suivent un déroulement identique :

- Etat des lieux, analyse détaillée et diagnostic de la situation actuelle et passée ;
- Regards sur les futurs, approche par scénarios et orientations stratégiques ;
- Elaboration du programme pluriannuel d'actions et d'aménagements.

Schéma n°1 : organisation générale de l'étude



2.2 Rappel des partis pris méthodologiques

Trois partis pris méthodologiques ont guidé l'action des cabinets d'étude, membres du Groupement, pour l'élaboration du diagnostic :

- **Consolidation des informations disponibles, mise à plat de la connaissance du bassin versant** : sans tomber dans la monographie, une telle étude se doit d'utiliser, à bon escient, et en exerçant, le cas échéant, un regard critique, les travaux déjà effectués sur tout ou partie du périmètre d'étude.
- **Analyse systémique et dynamique** : le volume et la densité des informations recueillies dans le cadre du diagnostic ont imposé une analyse synthétique, à même de dégager les atouts et les faiblesses du territoire, mis en relation avec ses opportunités et ses menaces.
- **Approche participative** : elle s'est exercée à deux niveaux. D'abord à travers un nombre significatif d'entretiens individuels et confidentiels. Ensuite dans le cadre d'une confrontation du diagnostic technique à des groupes de travail thématiques. Le résultat

de cette confrontation, qualifié de « diagnostic sensible », est repris dans le corps de ce rapport.

Par ailleurs, il convient de mentionner que la thématique environnementale a été traitée de manière transversale. Elle fait l'objet d'un chapitre spécifique, mais la portée de l'analyse concerne l'ensemble du rapport.

➤ ***Partis pris de présentation et d'organisation du rapport***

Etant donné le volume d'analyse produit, inévitable par rapport à la problématique et l'étendue du champ d'investigation, il a paru souhaitable, pour préserver une lecture d'ensemble cohérente, de présenter un seul rapport structuré comme suit :

▪ Résumé de conclusion : Etat des lieux et enjeux stratégiques
▪ Objectifs et contexte de la mission - Méthodologie et déroulement
▪ Partie 1 : Présentation géographique et situation socio-économique du bassin versant
▪ Partie 2 : Caractérisation des milieux aquatiques et environnementaux
▪ Partie 3 : Caractérisation des richesses patrimoniales et identitaires
▪ Partie 4 : Caractérisation de l'économie touristique
▪ Partie 5 : Caractérisation des activités de randonnée et de découverte à partir des voies d'eau
▪ Partie 6 : Caractérisation des activités de plaisance fluviale et loisirs nautiques
▪ Partie 7 : Première approche des enjeux : <ul style="list-style-type: none"> - Panorama des stratégies territoriales développées à l'échelle du bassin - Tableaux de synthèse des atouts et faiblesses, opportunités et menaces - Tableaux de synthèse de l'analyse systémique transversale
▪ Annexes : <ul style="list-style-type: none"> - Atlas des cartes produites - Données SIG - Ressources bibliographiques - Annexe partie 6 : Diagnostic des ouvrages et services de la Charente navigable et du canal Charente Seudre

Chaque partie donne lieu à une synthèse, sous forme d'encadré. La correspondance avec l'organisation de l'étude se fait de la manière suivante :

- Etude de définition : intégralité du rapport ;
- Etude de faisabilité "itinéraires de randonnée découverte" : Cf. Partie 5 ;
- Etude de faisabilité "tourisme nautique" : Cf. Partie 6 du rapport.
- .

2.3 – Déroulement

➤ *Calendrier prévisionnel général*

PHASE 1 : Etat des lieux , analyse détaillée et diagnostic de la situation actuelle et passée	M1	M2	M3	M4	M5	M6	M7	M8	M9	M10	M11	M12	M13	M14	M15	M16	M17	M18
Préparation de l'intervention																		
1.1 Identification des champs d'investigation																		
1.2 Collecte des données et des informations																		
1.3 Analyse systémique et dynamique des données quantitatives et qualitatives (atouts , faiblesses , opportunités , menaces)																		
1.4 Confrontation et enrichissement de l'analyse auprès des acteurs locaux																		
1.5 Mise au point du diagnostic stratégique																		
PHASE 2 : Regards sur le futur , approche par scénarios et orientations stratégiques	M1	M2	M3	M4	M5	M6	M7	M8	M9	M10	M11	M12	M13	M14	M15	M16	M17	M18
2.1 - Elaboration des scénarios de rupture comprenant																		
2.2 Restitution des scénarios																		
PHASE 3 : Elaboration d'une programmation pluriannuelle des actions et des engagements	M1	M2	M3	M4	M5	M6	M7	M8	M9	M10	M11	M12	M13	M14	M15	M16	M17	M18
3.1 Déclinaison détaillée du scénario retenu via une analyse contrainte / avantage																		
3.3 Définition d'un système d'évaluation																		
3.4 Validation																		

- La lettre de mission a été signée en mai 2005. La première réunion de la commission technique s'est déroulée le 1^{er} juin, à Saintes, dans les locaux de l'EPTB.
- Selon cet échéancier prévisionnel, la mission doit s'achever à la fin de l'année 2006.

➤ **Etat d'avancement à fin 2005**

Conformément à l'offre de service et au Cahier des charges, les six mois consacrés à l'état des lieux diagnostic stratégique du bassin versant ont donné lieu à :

- Une réunion de la Commission technique, le 1^{er} juin 2005, consacrée à la présentation de la démarche et à l'harmonisation des points de vue sur ses finalités ;
- Quarante entretiens individuels, menés principalement sur juin et juillet, en face à face ou par téléphone ;
- Une réunion d'information et de sensibilisation, organisée le 7 octobre et destinée à la présentation des premières pré analyses diagnostic ;
- Quatre ateliers de confrontation des principaux éléments d'expertise avec les acteurs concernés, organisés les 8 et 10 novembre 2005, sur les thèmes suivants :
 - Eau, tourisme, environnement ;
 - Plaisance et loisirs nautiques ;
 - Itinéraires cyclables, équestres et pédestres ;
 - Tourisme, identité et patrimoine.

Le présent rapport correspond au diagnostic stratégique. Il est soumis, pour validation, au secrétariat technique chargé de la coordination de la mission pour l'EPTB Charente et aux différentes instances prévues par le Cahier des charges.